

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CF31

présenté par
M. Giraud, rapporteur général

ARTICLE 19 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article introduit au Sénat qui modifie dans le code forestier la définition du défrichement.